

ANNABA

Hausse des cas de gale dans les établissements scolaires

P3



ALGÉRIE-VIETNAM

Hisser les relations au niveau d'un partenariat stratégique

P3

BUREAU D'INFORMATION DE GAZA

**Israël a violé le cessez-le-feu
393 fois**

P11

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE GROUPES/ 1RE JOURNÉE)

**LE MCA ET LA JSK, POUR RÉUSSIR
LEUR DÉBUT EN DÉPLACEMENT**

P9

ENERGIE ET MINES

Le partenariat stratégique algéro-allemand passé en revue

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, hier à Alger, le secrétaire d'Etat au ministère de l'Economie, du Développement régional et de l'Energie du Land de Bavière (Allemagne), Tobias Gotthardt, ainsi que la délégation l'accompagnant, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des hydrocarbures et des mines, notamment la commercialisation du gaz naturel, le développement et le transport de l'hydrogène vert, a-t-on précisé.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, ainsi que des cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état d'avancement du partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie, liant l'Algérie à l'Allemagne depuis des années.

Les deux parties ont abordé les relations bilatérales algéro-allemandes dans les domaines des hydrocarbures, de l'industrie pétrolière et gazière, de l'ingénierie et des infrastructures énergétiques, ainsi que de la fabrication d'équipements, notamment ceux relatifs au dessalement de l'eau de mer, en sus de l'exploitation et de la transformation des ressources minières. Les discussions ont également porté sur les perspectives de renforcer la coopération à travers des projets de partenariat mutuellement bénéfiques, incluant la commercialisation du gaz naturel, l'adoption de techniques à faible émission de carbone dans l'industrie pétrolière et gazière, le développement, le transport et la commercialisation de l'hydrogène vert, ainsi que la fabrication des équipements y afférents, tels que les électrolyseurs. Les deux parties ont discuté, en outre, de l'élargissement de la coopération dans l'exploitation et la transformation des ressources minières, notamment le phosphate et la production d'engrais phosphatés, ainsi que la formation, l'assistance technique, le transfert des expertises et le développement des compétences.

Au cours des discussions, les deux parties ont abordé les perspectives de coopération entre les entreprises algériennes et allemandes dans les domaines des hydrocarbures et des mines, mettant l'accent sur l'importance de l'échange d'expertises, du transfert de technologie, de la formation spécialisée et de la réduction de l'empreinte carbone, conformément à la vision nationale de transition énergétique et aux orientations mondiales en matière de protection du climat. S'agissant de la coopération dans le développement de l'hydrogène, les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès réalisés dans le projet du Corridor Sud de l'hydrogène (South2 Corridor) ainsi que dans l'Alliance algéro-européenne pour l'hydrogène (ALTEH2A), saluant les conclusions de la rencontre internationale récemment tenue à Berlin, consacrée à la présentation de l'état d'avancement de ces projets stratégiques, avec la participation d'une importante délégation algérienne du secteur.

Dans le même cadre, M. Arkab a souligné la priorité stratégique que l'Algérie accorde au développement de l'économie de l'hydrogène, relevant que l'Etat est en voie de parachever le cadre juridique et institutionnel régissant cette activité, permettant ainsi d'attirer davantage d'investissements dans les chaînes de valeur liées à l'hydrogène et à la décarbonation. Il a également insisté sur l'importance de la coopération avec l'Allemagne dans les technologies modernes et les expériences industrielles avancées, et de leur valorisation dans des projets conjoints au mieux des intérêts des deux parties, conclut le communiqué.

R.N

INONDATIONS POSSIBLES

Recommandations strictes de la Protection civile

Suite au BMS faisant état de la chute de pluies pouvant atteindre 50 à 70 mm dans plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, la Protection civile invite les usagers de la route à réduire la vitesse de leurs véhicules, allumer les feux même en plein jour et garder une distance de sécurité tout en évitant les manœuvres dangereuses.

La Direction générale de la Protection civile a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à faire montre davantage de vigilance et de prudence et à observer les consignes de sécurité nécessaires, suite au Bulletin météorologique spécial (BMS), prévoyant de fortes chutes de pluies sur plusieurs wilayas du pays. "Suite au BMS faisant état de la chute de pluies pouvant atteindre 50 à 70 mm dans plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, la Protection civile invite les usagers de la route à réduire la vitesse de leurs véhicules, allumer les feux même en plein jour et garder une distance de sécurité tout en évitant les manœuvres dangereuses", précise la même source.

La Protection civile a rappelé aux citoyens "la nécessité de rester loin des Oueds", insistant sur "la nécessité de sensibiliser les enfants sur le danger de s'y rapprocher et de traverser des cours d'eau en crue et d'éviter également les zones à risques comme les tunnels, les ponts et tous les endroits susceptibles d'être rapidement inondés". Il est aussi recommandé, selon le communiqué, d'"accompagner les enfants à l'école, en privilégiant les itinéraires les plus sûrs et rester vigilant quant à la présence éventuelle sur la chaussée de câbles électriques".

S'agissant de la sécurité domestique, la Protection civile préconise de "couper l'électricité et le gaz en cas d'infiltration d'eau à l'intérieur des habitations et de prévoir, pour l'éclairage d'urgence, des moyens ne nécessitant pas une alimentation électrique comme les lampes, torches ou les batteries de rechange". Compte tenu de la baisse des températures, il est conseillé d'"aérer régulièrement les habitations lors de l'utilisation du chauffage ou du chauffe-eau, afin



d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone".

En cas d'incident ou de situation dangereuse, la Protection civile met à la disposition des citoyens deux numéros, vert (1021) et d'urgence (14), pour appeler les secours tout en précisant la nature du risque et l'adresse exacte de l'incident. L'Office national de météorologie a émis hier un Bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent sous orages, affecteront, à partir d'aujourd'hui, plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, a

indiqué, hier. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tipaza, Alger, Blida, Bouira et Médéa (Nord) et ce, de jeudi à 18h00 à samedi à 06h00, avec des quantités de pluies estimées entre 30 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, a précisé la même source. Les wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Sétif (Nord), Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, sont également concernées par ce BMS, de jeudi à 18h00 à samedi à 12h00 au moins avec des quantités de pluies oscillant entre 40 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 70 mm.

Synthèse : Ali.C

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

De nouveaux bracelets électroniques pour les détenus

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Said Zerb, a annoncé, en marge de l'ouverture, hier, des travaux du colloque international organisé en coopération avec la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (IRZ) et intitulé "Formation et qualification dans les établissements pénitentiaires pour soutenir la réinsertion des détenus", que le ministère de la Justice, en collaboration avec le ministère de la Défense, travaille à la production d'une nouvelle génération de bracelets électroniques de fabrication algérienne 100 %, a rapporté un médias arabophone. Le projet a atteint une phase avancée et la version finale devrait être prête avant la fin de l'année. Il a ajouté que ce système permettra d'élargir l'accès à une grande catégorie de condamnés ou de prévenus soumis à enquête, sans nécessité de les placer en détention. Il a affirmé que le bracelet électronique constitue une autre mesure décidée par le juge, utilisée soit dans le cadre de

la liberté conditionnelle, soit dans le cadre de la détention provisoire pendant l'enquête. Au lieu que la personne doive se présenter toutes les deux semaines pour signer, elle est soumise à un contrôle électronique précis grâce au bracelet. Concernant les statistiques, le même responsable a indiqué qu'il n'existe pas de taux exact pour cette année, mais que le système est bel et bien opérationnel et en constante évolution, notamment à l'approche du lancement de la version finale du bracelet électronique. A ce propos, M.Zerb a révélé que le système pénitentiaire adopte le principe de la peine. Ainsi, le processus de réinsertion sociale des détenus commence dès les premières semaines d'incarcération, en élaborant un plan d'exécution de la peine pour chaque détenu condamné à une privation de liberté. Les besoins de chaque détenu sont évalués et déterminés en s'appuyant sur des outils techniques d'évaluation, la collecte de données via des questionnaires et

tests psychologiques, l'étude des dossiers judiciaires ainsi que des entretiens et enquêtes sociales. Ces missions sont menées par des équipes pluridisciplinaires composées d'officiers de rééducation, de psychologues, d'assistants sociaux et d'éducateurs. Elles couvrent sept axes : santé physique, addiction, personnalité, attitudes, comportements et pensée, relations, famille et enfants, vie sociale et antécédents sociaux, situation financière, dettes, amendes et indemnités, travail, compétences professionnelles et artisanales, éducation et formation, résidence et logement. Cela permet d'identifier les besoins du détenu et son profil criminologique, et d'élaborer un programme individuel d'exécution de la peine incluant activités, programmes et mesures destinés à répondre à ses besoins psychologiques, sanitaires et sociaux, tout en améliorant ses qualifications éducatives ainsi que ses compétences professionnelles et artisanales.

R.N

ANNABA

Hausse des cas de gale dans les établissements scolaires

Les services de santé scolaire d'Annaba ont enregistré 128 cas de gale en milieu scolaire, jusqu'à la matinée d'hier mercredi.

Selon la cellule d'information et de communication de la direction de l'Éducation d'Annaba, ces cas se répartissent entre 87 dans les écoles primaires, 36 dans les collèges et cinq dans les lycées.

La majorité des cas sont concentrés dans les communes situées à l'ouest de la wilaya, comme Oued El Aneb, Berrahal et la région de Draa Errich. De nombreux parents d'élèves ont demandé la fermeture, pour une semaine, des établissements où cette maladie s'est propagée, notamment les écoles primaires, avant le début des examens du trimestre. Le ministère de la Santé avait rassuré l'opinion publique, le 11 novembre dernier, que les cas de gale enregistrés dans deux wilayas avaient été maîtrisés, et que la situation était sous contrôle, précisant que tous les patients avaient répondu au traitement.

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, le professeur Fourar, avait alors tenu à rassurer les citoyens en affirmant qu'aucun cas de gale n'était actuellement enregistré, indiquant que les cas détectés l'avaient été par des unités de suivi et de dépistage dans certains établissements scolaires de deux wilayas qu'il n'avait pas souhaité nommer.

Le 10 novembre dernier, le ministère de la Santé avait pourtant mis en garde contre le retour de la gale en milieu scolaire, en raison de la nature fermée de ce milieu, considéré selon lui comme un terrain propice à la propagation de ce type d'infections. Il avait ainsi appelé à la mise en place de mesures préventives strictes pour éviter une éventuelle flambée. Dans une instruction adressée à ses responsables régionaux, datée du 6 novembre, il rappelait que la gale est une maladie de la peau contagieuse, causée par un parasite qui se transmet par contact direct ou via les vêtements et la literie.

Sur cette base, la direction générale de la prévention et de la promotion de la santé avait détaillé les mesures à suivre en cas de détection de cas de gale dans les établissements scolaires, conformément aux lois et textes régissant la santé scolaire.



Elle avait rappelé que la santé scolaire concerne près d'un quart de la population en Algérie et constitue un élément essentiel dans la promotion de la santé publique. Il s'agit d'un programme national visant à la prévention, à la sensibilisation et à la promotion de la santé au sein du milieu éducatif. L'État assure ces missions par des programmes et actions de terrain intégrés. Cela inclut des visites régulières pour le dépistage précoce chez les élèves, la prise en charge des cas détectés, la vaccination selon le calendrier national, l'organisation de séances d'éducation sanitaire, la surveillance de l'hygiène dans les établissements, ainsi que la couverture sanitaire des examens de fin d'année scolaire.

Le ministère de la Santé a appelé à renforcer les mesures sanitaires dans les écoles, rappelant les procédures à suivre en cas d'apparition de cas : dépistage complet de tous les élèves et enseignants de la classe ou de l'établissement concerné, traitement des personnes infectées avec la solution spé-

cifique utilisée contre la gale, éloignement temporaire des élèves touchés jusqu'à leur guérison totale, extension du dépistage aux établissements voisins, et désinfection complète des classes et des infrastructures.

L'instruction stipule que le retour des élèves guéris en classe n'est possible qu'après un examen médical confirmant la guérison complète. Le ministère insiste ainsi sur la nécessité d'une coopération étroite entre les directions de la Santé et de l'Éducation, ainsi qu'avec les autorités locales, afin de garantir un environnement scolaire sain et sécurisé.

Elle souligne aussi l'importance d'assurer l'approvisionnement en eau dans toutes les installations sanitaires des écoles, de les doter de savon liquide, de serviettes et de produits d'hygiène, et de renforcer la présence des agents chargés de la propreté pour maintenir l'hygiène dans les établissements éducatifs.

R.N

Lutte antiterroriste

L'Algérie plaide pour une réponse régionale coordonnée au Sahel

Lors d'un briefing du Conseil de sécurité consacré à la coopération régionale contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel, dans le cadre du débat sur la consolidation de la paix, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a décrit la situation au Sahel comme une menace structurelle majeure. Il a indiqué que les groupes terroristes ont accru leurs capacités, élargi leur zone d'influence, établi des liens avec des réseaux criminels internationaux et mis en place des systèmes de financement autonomes reposant sur le trafic de drogue et les enlèvements contre rançon.

M. Bendjama a expliqué que cette montée en puissance découle en grande partie de la dispersion des efforts et du manque de coordination entre les acteurs concernés. Il a rappelé que l'Al-

gérie place la lutte contre le terrorisme et son financement au premier rang de ses engagements, s'appuyant sur une expérience nationale éprouvée. Il a également souligné le rôle moteur de l'Algérie dans la promotion de l'agenda antiterroriste de l'Union africaine, notamment à travers la Convention d'Alger de 1999, qui continue de guider les stratégies régionales et continentales. Dans ce contexte, l'Algérie a réaffirmé sa volonté de renforcer ses partenariats et de soutenir une réponse régionale efficace. Compte tenu de ses longues frontières avec plusieurs pays sahéliens touchés par le terrorisme, cet engagement revêt une importance particulière.

Pour une action efficace au Sahel et en Afrique de l'Ouest, M. Bendjama a insisté sur la nécessité d'une coopération régionale renforcée, d'une harmonisation des initiatives existantes et d'une

meilleure synergie entre les plateformes africaines telles que le CISSA, AFRIPOL et le Centre africain pour la lutte contre le terrorisme.

Il a également souligné l'importance d'une stratégie régionale unifiée, soutenue par tous les pays concernés, afin de renforcer l'efficacité des mesures et de mobiliser davantage de ressources. Conscient des défis liés à l'instauration de la confiance entre dirigeants politiques, M. Bendjama a insisté sur la nécessité d'une coopération minimum en matière de sécurité et d'échange de renseignements. Enfin, il a rappelé que toute réponse durable au terrorisme doit s'attaquer à ses sources de financement, en resserrant les contrôles financiers et en luttant contre les réseaux de trafic illicite, tout en traitant les causes profondes du phénomène.

Ab.N

A L'OCCASION DU 38E ANNIVERSAIRE DE SON DÉCÈS

Conférence en hommage au moudjahid Messaoud Zeghar

Une conférence a été organisée, mercredi à Alger, à l'occasion du 38e anniversaire du décès du moudjahid Messaoud Zeghar, au cours de laquelle l'accent a été mis sur le parcours militant de cette personnalité durant la glorieuse Révolution de libération. Lors de cette conférence organisée par le Forum du quotidien El Moudjahid, en collaboration avec l'Association Mechâl Echahid, le producteur et réalisateur de films documentaires, Farouk Maazouzi a donné un aperçu sur la biographie

du moudjahid Messaoud Zeghar (1926-1987), dit "Rachid Casa" qui a consacré près de 40 ans de sa vie au service de l'Algérie. Réalisateur d'un film documentaire consacré à la vie du défunt moudjahid, M. Maazouzi a rappelé que ce dernier "se chargeait durant la Révolution de libération de l'acquisition des armes, puis de leur fabrication", en sus de sa contribution "à l'approvisionnement de la Révolution en équipements de communication sans fil". Après l'indépendance, Messaoud

Zeghar "a continué de servir sa patrie grâce aux relations qu'il avait tissées, notamment avec de nombreuses personnalités américaines, ainsi que par sa contribution, lors de la nationalisation des hydrocarbures, à travers ses efforts diplomatiques", a-t-il ajouté. Mettant en avant les différentes étapes du parcours de cette personnalité "exceptionnelle", le réalisateur a appelé à la concrétisation de la lutte de cet homme durant la glorieuse Révolution de libération,

à travers des œuvres artistiques et cinématographiques pour rendre hommage à cet homme et faire connaître son militantisme, notamment chez les générations montantes.

Pour sa part, le moudjahid Aissa Kacimi a évoqué le rôle du défunt Messaoud Zeghar durant la Révolution de libération, soulignant l'importance de préserver la mémoire de ces hommes qui ont façonné l'histoire de l'Algérie, afin de la transmettre aux jeunes.

R.N

ALGÉRIE-VIETNAM

Hisser les relations au niveau d'un partenariat stratégique

Le Premier ministre algérien, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé mercredi à Alger la volonté de l'Algérie de hisser ses relations avec la République socialiste du Vietnam au rang de partenariat stratégique, en s'appuyant sur la dynamique « exceptionnelle » que connaissent actuellement les économies des deux pays.

Lors d'une rencontre élargie avec son homologue vietnamien, M. Pham Minh Chinh, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en présence des délégations des deux États, M. Ghrieb a souligné l'engagement de l'Algérie, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, à travailler de concert avec le gouvernement vietnamien pour renforcer et élargir la coopération bilatérale. Il a insisté sur la nécessité de tirer parti de la forte dynamique économique des deux pays afin de consolider les bases de ce partenariat, d'encourager les échanges entre opérateurs économiques et de créer de nouvelles opportunités de coopération mutuellement bénéfique.

Évoquant l'histoire partagée des deux nations, marquée par des luttes communes pour la liberté et l'indépendance, M. Ghrieb a rappelé que ces combats ont démontré la force de la volonté populaire et la résilience des peuples algérien et vietnamien. Se félicitant du niveau actuel de coopération bilatérale, il a estimé que ce constat encourage les deux pays à viser plus haut et à bâtir un partenariat plus large et plus productif. À cet effet, il a annoncé que l'Algérie et le Vietnam s'approprient à adopter une Déclaration de partenariat stratégique, destinée à renforcer globalement leurs relations, notamment dans le domaine économique, offrant de nombreuses opportunités d'intégration et de valorisation des atouts de chaque pays au service d'une prospérité commune.

Le Premier ministre a également encouragé les entreprises vietnamiennes à profiter des réformes économiques mises en œuvre en Algérie et à saisir les possibilités d'investissement et de partenariat offertes par un environnement des affaires en pleine amélioration. Par ailleurs, il a salué les « résultats importants » de la 13^e session de la Commission mixte algéro-vietnamienne, tenue récemment à Alger, en insistant sur la mise en œuvre rapide de ses conclusions à travers une feuille de route définissant les actions prioritaires et leurs délais d'exécution.

La rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, le ministre du Commerce extérieur, M. Kamel Rezig, le ministre de l'Habitat, M. Mohamed Tarek Belaribi, le ministre des Moudjahidines, M. Abdelmalek Tacherift, et le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred.

Le Premier ministre vietnamien, arrivé mardi à Alger pour une visite officielle jusqu'à jeudi, participe à cette mission dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et de la promotion d'un partenariat bilatéral dans plusieurs secteurs d'intérêt commun.

R.N

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols à destination de Johannesburg à compter du 16 janvier

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mardi dans un communiqué, la reprise de ses vols à destination de Johannesburg (Afrique du sud) à compter du 16 janvier 2026. Le programme de la ligne Alger-Johannesburg comprend trois vols par semaine, précise la même source ajoutant que la réservation est ouverte dès ce mardi. "Cette reprise s'inscrit dans le cadre des efforts d'Air Algérie pour renforcer ses services internationaux et développer son réseau africain, offrant ainsi à ses clients des options de voyage plus flexibles et une expérience confortable", souligne la compagnie nationale dans son communiqué.

FARCAPS

L'importance d'investir dans les chaînes d'approvisionnement soulignée

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, participe aux travaux de la 3e édition du Forum africain sur le renforcement de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé (FARCAPS), qui se tient à Djibouti du 17 au 20 novembre courant, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution, prononcée à l'ouverture des travaux auxquels prennent part des représentants des ministères de la Santé et des responsables de centrales d'achat des médicaments en Afrique, il a souligné l'importance d'investir dans les chaînes d'approvisionnement africaines, afin d'être en phase avec les priorités du continent et refléter les défis actuels auxquels sont confrontés nos systèmes de santé.

L'Algérie est désormais en mesure de produire des centaines de produits pharmaceutiques, de satisfaire une grande partie des besoins du marché national et d'exporter des produits pharmaceutiques conformes aux normes internationales vers des pays africains, arabes et européens, a-t-il relevé. L'industrie pharmaceutique en Algérie, a ajouté le ministre, ne se limite pas uniquement aux produits génériques conventionnels, mais s'étend aussi à la production de médicaments biosimilaires, aux préparations stériles injectables, aux médicaments anticancéreux et à d'autres formes pharmaceutiques avancées, selon le communiqué. M. Kouidri a souligné que l'Algérie "contribue activement au renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales et à la réduction de la dépendance extérieure du continent", réitérant "l'engagement du pays à œuvrer en étroite collaboration avec tous ses partenaires africains pour renforcer l'indépendance pharmaceutique du continent, soutenir la réforme des centrales d'achat et contribuer à la mise en place de chaînes d'approvisionnement africaines plus sûres, plus efficaces et plus flexibles", selon la même source.

R.E

NUMÉRISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES HÔTELIERS

70 gérants d'hôtels de 16 wilayas de l'Est en formation

Les principes de la transformation numérique dans les établissements hôteliers, le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle (IA) dans l'amélioration de la qualité des services hôteliers, les plates-formes de réservation numérique, l'élaboration des plans numériques des structures hôteliers, le marketing et la gestion financière des hôtels, figurent parmi les thèmes débattus lors de cette formation de trois jours.

Soixante-dix gérants d'hôtels des secteurs public et privé, issus de 16 wilayas de l'Est du pays, bénéficient actuellement à Constantine, d'une formation sur la gestion et des services hôteliers, initiée pour la première fois, par la direction de la wilaya du tourisme et de l'artisanat, a indiqué, hier, son responsable, Riadh Dahmani. L'initiative de l'organisation, dans un hôtel privé de la circonscription administrative Ali Mendjeli de cette première session de formation régionale liée à ce sujet, intervient dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant l'évolution et le développement des compétences des responsables chargés de la gestion et de l'administration de ces structures hôtelières à travers l'adoption de la numérisation, tout en contribuant à dynamiser le secteur touristique et de multiplier les opportunités pour les touristes et les investisseurs, a indiqué, le même responsable. Les principes de la transformation numérique dans les établissements hôteliers, le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle (IA) dans l'amélioration de la qualité des services hôteliers, les plates-formes de réservation numérique, l'élaboration des plans numériques des structures hôtelières, le marketing et la gestion financière des hôtels, figurent parmi les thèmes débattus lors de cette formation de trois jours, encadrée par des enseignants universitaires et chercheurs spécialisés, a-t-il souligné.

De son côté, le Dr Zakaria Benmounah, enseignant universitaire spécialisé en gestion touristique de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) a mis en exergue à cette occasion "l'importance de la modernisation des hôtels à travers l'intégration des technologies numériques dans la gestion des ser-



vices et le recours aux moyens de paiement électronique", affirmant que "la gestion numérique devra inclure la réservation et le paiement à distance et la mise à la disposition de la clientèle de plusieurs services via la plateforme numérique de l'établissement hôtelier". Ousama Amireche de la même université, a mis l'accent sur la nécessité de "fournir une main-d'œuvre qualifiée dans les différents établissements hôteliers en veillant à sa formation conformément aux normes en vigueur dans ce domaine".

Une exposition dédiée aux start-up spéciali-

sées dans le secteur du tourisme et des voyages et à l'intelligence artificielle, créées dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et le Technopôle de l'université Salah Boubnider (Constantine 3), a été organisée en marge de cette formation, tenue en étroite collaboration de la direction locale d'Algérie Telecom (AT) et de la fédération nationale du tourisme et de l'hôtellerie (FNTH), a-t-on noté.

Synthèse : S.A.K

NESDA

Vers la création d'une direction dédiée à la stratégie

Le directeur général des moyens généraux et du patrimoine de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Adel Belkacemi, a annoncé, hier sur les ondes de la Radio chaîne 3 de la Radio algérienne, une série d'innovations organisationnelles destinées à renforcer l'efficacité du dispositif d'accompagnement des porteurs de projets. Ces nouvelles mesures interviennent dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de soutenir davantage les jeunes entrepreneurs et de sécuriser les mécanismes de financement qui leur sont destinés. Ainsi, il a fait part de la « la création d'une direction entièrement dédiée à la stratégie

», une structure conçue pour améliorer la vision prospective de la NESDA et pour adapter son action aux évolutions rapides de l'écosystème entrepreneurial. Cette direction aura pour rôle de mieux anticiper les besoins des porteurs de projets, d'ajuster les dispositifs de soutien et de proposer des orientations en cohérence avec les priorités économiques nationales. Elle contribuera ainsi à renforcer la cohérence et l'efficacité globales de la politique d'appui à l'entrepreneuriat. Parallèlement, « une nouvelle direction d'analyse et de gestion des risques a été mise en place ». Présentée comme une véritable nouveauté dans le dispositif de la NESDA, cette structure aura la responsabilité

d'examiner les risques liés aux crédits accordés aux jeunes promoteurs. Selon M. Belkacemi, cette démarche vise à instaurer une approche préventive pour optimiser les chances de réussite des projets financés et réduire les situations de non-remboursement. L'agence entend ainsi professionnaliser davantage son processus d'évaluation, en tenant compte des spécificités de chaque secteur et des capacités réelles des porteurs de projets.

Cette orientation vers une meilleure maîtrise des risques s'inscrit dans la logique de consolidation du modèle de financement public dédié aux jeunes entrepreneurs.

Source: Radio nationale

APOCE

Lancement de deux plateformes d'évaluation des biens et services

Deux plateformes numériques ont été lancées, mardi, par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), permettant de soumettre des doléances et réclamations, et d'évaluer les biens et services, dans le but de renforcer la communication entre les consommateurs et les opérateurs économiques.

Lors de la cérémonie de lancement organisée à Alger, le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a indiqué que ces deux plateformes baptisées "Achki" et "Your

rating", s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la stratégie nationale de numérisation et son utilisation pour faire entendre la voix du consommateur. Il a précisé que ces outils permettront d'améliorer l'interaction avec les opérateurs économiques et les instances de contrôle, ainsi que d'ancrer la transparence dans cette relation, afin d'assurer une transmission efficace des préoccupations et avis des consommateurs.

Concernant la première plateforme "Achki", elle permet au consommateur de soumettre sa doléance, avec la possi-

bilité de recevoir une réponse de l'opérateur économique concerné, sachant que 70 catégories de réclamations ont été intégrées dans cette plateforme, précise M. Zebdi. Cette plateforme "contribuera à traiter plusieurs dysfonctionnements et à limiter les pratiques bureaucratiques dans la relation entre consommateurs, opérateurs économiques et instances de contrôle, en renonçant à la méthode traditionnelle du registre de doléances", a-t-il expliqué.

La deuxième plateforme "Your rating" permet, quant à elle, au consommateur

d'évaluer les biens et services, en leur attribuant des notes, offrant ainsi à l'entreprise concernée une meilleure visibilité des impressions de sa clientèle et la possibilité d'améliorer ses services et produits.

Par ailleurs, les groupes "Algérie Télécom" et "Algérie Poste" ont rejoint cette plateforme en tant qu'entreprises pilotes, a souligné M. Zebdi, exprimant l'espoir de voir davantage d'entreprises économiques adhérer à cette démarche.

R.E



JIJEL

Plantation de 55.000 oliviers dans différentes communes de la wilaya



Une opération portant sur la mise en terre de 55.000 oliviers dans différentes communes de la wilaya de Jijel a été lancée dans le cadre d'un programme d'extension des superficies dédiées à cette filière, a indiqué, mardi le directeur des services agricoles (DSA), Bilal Chenouia. Il s'agit-là, selon le même responsable, d'un programme "ambitieux" arrêté

par la DSA et destiné à étendre les superficies oléicoles à travers le lancement de cette "importante" opération devant être réalisée dans plusieurs communes.

Inscrite dans le cadre du programme national de l'agriculture et du développement rural, cette opération de plantation a été dotée d'un budget de 55 millions de dinars, selon M. Chenouia qui a précisé que la mise

en terre des oliviers, subdivisés en lots, se déroulera sur une période d'un mois.

Le président de la chambre de l'agriculture, Toufik Baka, a souligné, pour sa part, qu'il est prévu une production de l'ordre de 6 millions de litres d'huile d'olive à l'issue de l'actuelle saison de récolte, soit "une augmentation de 40 à 50 % par rapport à la saison écoulée".

OU M EL BOUAGHI

Réception des travaux de réalisation de 4 dépôts de proximité pour le stockage des céréales

Les travaux de réalisation de 4 dépôts de proximité pour le stockage de céréales ont été réceptionnés dans autant de communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des équipements publics.

Le chef du service de suivi et de gestion des opérations, Sofiane Hassini, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les structures en question ont été construites et sont opérationnelles dans les communes de Boughrara-Saoudi, de Bir Chouhada, d'Ain M'ila et de Hanchir-Toumghani.

Ces dépôts seront complétés par cinq autres en cours de réalisation dans les communes d'Ain Babouche, d'El Djazia, de Ksar Sbihi, d'Ain Zitounne et de Fkirina, où le taux d'avancement des travaux varie entre 80 et 95 pour cent.

La même source a souligné que le budget alloué à la construction de ces neuf entrepôts, d'une capacité, chacun, de 5.000 tonnes, s'élève à 2,276 milliards de dinars.

EL -MEGHAÏER

Plus de 48.000 ha de terres destinés à l'investissement agricole

Une superficie de plus de 48.000 hectares de terres a été retenue pour l'investissement dans les cultures stratégiques dans la wilaya d'El -Meghaïer, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

L'opération porte, dans une première phase, sur la mise de plus de 24.000 ha à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA), et sera suivie de la distribution, dans une seconde étape, d'une autre superficie de 24.000 ha récupérée dernièrement.

Dans le but d'étendre la superficie agricole, le wali d'El-Meghaïer, Lâaredj Nehila, a émis, en aout 2024, une décision de récupération de 450.000 ha (soit 72%) d'une superficie globale de 624.990 ha délimitée auparavant comme aires de pacages.

Les services de la wilaya ont lancé un appel aux opérateurs pour se porter sur la plateforme numérique de l'ONTA en vue de bénéficier de ces terres, sachant que l'opération d'assainissement du foncier agricole se poursuivra, à la faveur du recensement des terres non-exploitées et d'autres non destinées à la production agricole, à l'effet de leur récupération et attribution.

Selon les mêmes services, les efforts se poursuivent pour l'assouplissement des procédures administratives liées à l'investissement agricole, en accordant plus d'importance aux projets productifs liés aux cultures stratégiques, l'élevage et à la mise en valeur des terres.

Pas moins de 487 décisions relatives à la levée de la clause de résiliation, en plus de 360 autres de cession foncière agricole, ont été signées en une année et demie par le wali d'El-Meghaïer, en plus de la signature de 229 décisions de mise en valeur par la concession et de 111 décisions d'annulation de cession foncière, en vue de récupérer les terres agricoles non-exploitées.

UNIVERSITÉ ABBAS-LAGHROUR (KHENCHELA)

220 projets pris en charge par l'incubateur depuis 2022

Le nombre de projets pris en charge depuis 2022 par l'incubateur de l'Université Abbas-Laghrou de Khenchela a atteint à ce jour 220 projets, a-t-on appris mardi auprès du directeur de cet incubateur.

Dans une déclaration à l'APS, Dr. Imad Mesbah a précisé que l'incubateur de cette Université a accueilli depuis sa création il y a 3 années 220 projets d'étudiants dont 125 ont déposé des brevets d'invention.

Neuf de ces projets ont obtenu le label de projets innovants et trois le label de startups, a ajouté le même responsable. Durant la même période, l'Université de Khenchela a domicilié quatre projets dont les startups ont obtenu des locaux à l'intérieur de l'Université dont le plus récent est celui de la startup "Assurini" des deux étudiants Hadjer Maha et Ibtissam Bouzidi, ouvert mardi en marge de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

M. Mesbah a indiqué qu'au cours des trois dernières années, huit entreprises ont vu le jour et ce, en partenariat entre étudiants, enseignants et partenaires économiques.

Une enveloppe financière de 25 millions DA a été consacrée à l'acquisition d'un laboratoire de fabrication au profit de l'incubateur pour constituer un atelier de travail équipé de moyens numériques modernes permettant aux étudiants de transformer leur idées en produits, a-t-il indiqué.

Dans le cadre de la diffusion de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, 360 de ces derniers ont reçu des formations au niveau du centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université les initiant aux principes de l'entrepreneuriat, l'élaboration de plans et des études de marketing et financières, a-t-on indiqué.

EL-MENIAA

Une superficie de plus de 26.500 hectares réservée à la céréaliculture



Une superficie de 26.540 hectares (ha) est réservée à la céréaliculture dans la wilaya d'El-Meniaa, au titre de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Cette superficie est répartie entre la culture du blé dur (25.570 ha), le blé tendre (100 ha), l'orge (500 ha), le triticale (100 ha) et l'avoine (60 ha), a indiqué à l'APS le président de la Chambre de commerce de la wilaya, Ouled-Laid Harrouz. Selon le même responsable, il a été procédé, en coordination avec la Coopérative des céréales et légumes secs, à la

mobilisation de 56.780 quintaux de diverses semences et plus de 80.000 quintaux d'engrais organiques pour les producteurs remplissant, cette saison, les conditions d'exercice de la céréaliculture. De même, ont été réunies les conditions humaines et matérielles pour la réussite de la campagne de labour-ensemencement au niveau des exploitations agricoles à travers la wilaya, à l'instar de 250 tracteurs, 117 semoirs et 320 matériels et accessoires pour le travail de la terre, a-t-il ajouté. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a donné le coup d'envoi de la campagne labour-ensemencement au niveau de l'explo-

itation Nouredine-Frouhat, dans le périmètre agricole de Hassi-Touil, commune de Hassi El-Gara, d'une superficie de 580 ha consacrés à la production végétale et animale.

Il a saisi l'opportunité pour rappeler que les services de la wilaya veillaient à lever les contraintes rencontrées par les opérateurs s'étant investis dans la mise en valeur agricole, et ce, à travers notamment l'octroi d'autorisations de forage, la délivrance de titres de concession et la régularisation de la situation des exploitations agricoles remplissant les conditions requises.

DAÏRA DE RAS EL MA (SIDI BEL-ABBES)

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation

Plusieurs projets de développement touchant divers secteurs sont actuellement en cours de réalisation dans les communes de la daïra de Ras El Ma, relevant de la wilaya de Sidi Bel-Abbes et lesquels s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer les services publics, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya.

Selon la cellule de communication, le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a inspecté lundi l'avancement de ces projets lors d'une visite de travail dans la daïra. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence afin de garantir leur livraison dans les délais prévus. Dans le secteur du logement, la commune de Ras El Ma bénéficie notamment d'un projet de 90 logements publics localisés. Le wali a appelé à la poursuite rapide des travaux, à l'entame des aménagements extérieurs et au raccordement du site aux réseaux essentiels. Le wali a également visité l'école primaire Chahid Abdellaoui-Mohamed, actuellement en phase de réhabilitation, ainsi que le chantier du futur lycée du quartier des 1.200 logements. Il a exhorté les responsables à redoubler d'efforts pour assurer la réception de cet établissement dès la prochaine rentrée scolaire.

Dans le domaine des travaux publics, le chantier de réalisation de la route reliant la zone de Tamzerine au village de Fraâat Ezzi, jusqu'à la RN 95, se poursuit dans la commune de Oued Sebaa.



Le chef de l'exécutif local a, par ailleurs, inspecté le chantier d'aménagement de l'entrée principale de la ville de Ras El Ma, qui prévoit notamment la création d'espaces verts et le renforcement de l'éclairage public.

Il a également visité le projet d'amélioration urbaine de la cité des 52 lots sociaux à Fraâat Ezzi (commune de Oued Sebaa), où des espaces verts et un éclairage public sont en cours d'installation. Le nouveau siège de l'APC de Reham Dammouch a également fait l'objet d'une inspection.

D'autres projets concernent l'aménagement des cimetières des martyrs de Ras El Ma et de Reham Dammouch, incluant la réhabilitation des monuments commé-

moratifs, la rénovation des tombes ainsi que l'installation d'espaces verts et d'un éclairage public, souligne-t-on de même source.

Le wali s'est, en outre, rendu au centre psychopédagogique pour enfants en situation de handicap de Ras El Ma, actuellement en phase d'équipement. Il a ordonné la mobilisation de tous les moyens nécessaires afin de permettre son ouverture en décembre prochain.

Au cours de sa tournée, M. Hadji a également recueilli les préoccupations des citoyens, qui ont été consignées en vue de leur prise en charge selon les priorités du développement local, ont précisé les mêmes services.

ZONE CONCACAF**Le Panama, Haïti et Curaçao qualifiés pour le Mondial-2026**

Le Panama, Haïti et la petite île de Curaçao se sont qualifiés dans la nuit de mardi à mercredi pour le Mondial de football 2026 en terminant premiers de leurs groupes des éliminatoires de la zone Concacaf.

Ils rejoignent les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, co-organisateurs de la prochaine Coupe du monde, parmi les nations directement qualifiées de la région.

Les Panaméens ont triomphé dans le groupe A, concluant leur campagne par un 3-0 contre le Salvador, et participeront à la compétition pour la deuxième fois après 2018.

Curaçao a de son côté tenu la Jamaïque en échec (0-0) dans le groupe B pour rester en tête et devenir le pays le moins peuplé (environ 150.000 habitants) qualifié dans l'histoire de la Coupe du monde.

"Les Grenadiers" haïtiens ont quant à eux battu le Nicaragua (2-0) dans le groupe C, et disputeront également leur deuxième Mondial, après 1974.

Les deux meilleurs deuxièmes de la zone prendront part en mars à un tournoi de barrages intercontinental, où ils se disputeront deux ultimes tickets avec l'Irak, la République démocratique du Congo, la Bolivie et la Nouvelle-Calédonie.

ZONE ASIATIQUE**L'Irak écarte les Emirats arabes unis et se hisse en barrage**

L'Irak, vainqueur des Emirats arabes Unis 2 à 1 mardi à Basorah en barrage retour de la zone asiatique, s'est qualifié pour le tournoi de barrage intercontinental qualificatif pour le Mondial-2026.

Les Irakiens, qui avaient ramené un résultat nul (1-1) jeudi d'Abou Dhabi, ont arraché leur qualification au bout du temps additionnel grâce à un but inscrit par Amir Al-Ammari sur pénalty (90+17).

L'international émirati d'origine brésilienne, Caio Lucas, avait ouvert le score peu après la pause avant l'égalisation signée Mohanad Ali, dix minutes après son entrée en jeu (66e).

Les Lions de la Mésopotamie, qui n'ont plus disputé la Coupe du monde depuis 1986, rejoignent la République démocratique du Congo (Afrique), la Bolivie (Amérique du Sud) et la Nouvelle-Calédonie (Océanie) déjà qualifiées.

Trois autres équipes issues de la zone de la Concacaf les rejoindront dans le tournoi devant attribuer l'ultime billet pour la qualification au Mondial prévu cet été aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

R.S

RUGBY**Trois forfaits dans le XV anglais qui affrontera l'Argentine**

Le talonneur anglais Jamie George et les arrières Ollie Lawrence et Tom Roebuck sont forfait pour le match de dimanche contre l'Argentine à Twickenham, selon la sélection anglaise annoncée mardi.

George et le centre Lawrence ont été blessés aux ischio-jambiers lors de la victoire 33-19 contre les All Blacks, samedi à Twickenham, tandis que l'ailier Roebuck a été blessé au pied.

L'Angleterre était déjà privée de la deuxième ligne Ollie Chessum et de l'ailier Tommy Freeman, également blessés.

L'équipe anglaise, dont c'était la première victoire face aux Blacks depuis six ans et la deuxième plus large de son histoire, tentera de remporter sa 11e victoire consécutive face à l'Argentine.

Les Pumas visent une troisième victoire lors de leur tournée d'automne après avoir écrasé le Pays de Galles (52-28) le 9 novembre puis remporté un match spectaculaire contre l'Ecosse dimanche (33-24).

R.S

MONDIAL-2026**L'Espagne qualifiée malgré son nul face à la Turquie**

Un billet de plus pour l'Amérique: menée 2-1 à l'heure de jeu, l'Espagne, championne d'Europe en titre, a assuré sa qualification pour la Coupe du monde 2026, mardi à Séville, en décrochant un nul sans saveur (2-2) face à la Turquie. Après cinq larges succès lors des cinq premières journées, la Roja a tremblé pour la première fois sur la pelouse du stade olympique de la Cartuja, lors d'une "finale" qui n'en avait que le nom. Elle termine néanmoins invaincue à la première place du groupe E avec 16 points, devant son adversaire du soir (2e, 13 points), valeureux même sans ses jeunes stars Arda Güler et Kenan Yildiz, menagées.

La sélection espagnole, quasiment qualifiée au coup d'envoi, sauf scénario catastrophe (une victoire 7-0 de la Turquie), a encaissé ses deux premiers buts dans cette phase de qualification. Les hommes de Luis De la Fuente, privé à nouveau de la moitié de son onze titu-

laire, en l'absence de Lamine Yamal, Rodri, Pedri, Dani Carvajal, Nico Williams ou Dean Huijsen, avaient pourtant idéalement démarré cette soirée en ouvrant le score dès la 4e minute d'un magnifique enchaînement du Barcelonais Dani Olmo dans la surface (4e, 1-0). Mais ils se sont laissés surprendre juste avant la mi-temps, sur un corner repris par l'attaquant Deniz Güllü (42e, 1-1), après avoir manqué plusieurs occasions de creuser l'écart (25e, 29e, 30e). Le gardien basque de Bilbao Unai Simon, vigilant sur sa ligne (50e), a retardé un peu le deuxième but turc au retour des vestiaires, en détournant notamment un retourné acrobatique de Barış Yilmaz, qui aurait pu être l'un des buts de la soirée (53e).

La Roja menée pour la première fois Mais il n'a rien pu faire sur la demi-volée limpide du milieu de Dortmund Salih Özcan venue doucher l'enceinte sévil-

lane (54e, 2-1), remplie seulement aux deux-tiers, signe de l'intérêt moindre de la rencontre.

La Roja, menée au score pour la première fois dans ces qualifications, a heureusement pu compter une nouvelle fois sur l'expérience Mikel Oyarzabal, opportuniste après un ballon repoussé par Merih Demiral sur sa ligne pour égaliser (62e, 2-2) et préserver l'invincibilité des champions d'Europe en titre.

Les Espagnols, champions du monde en 2010, prolongent ainsi leur impressionnante série avec une 31e rencontre sans défaite en compétition officielle depuis 2023.

Suffisant pour rejoindre les autres grandes nations européennes (France, Angleterre, Portugal, Allemagne, Pays-bas) dans la liste des 39 pays qualifiés jusqu'ici. La Turquie devra passer par les barrages pour espérer voir l'Amérique l'été prochain.

AFP

DURANT L'ULTIME JOURNÉE**L'Ecosse qualifiée après un scénario fou contre le Danemark, barragiste**

L'Ecosse a marqué deux fois dans le temps additionnel pour arracher au Danemark (4-2) la première place du groupe C qualificative pour le Mondial-2026, mardi à Glasgow durant l'ultime journée.

Une frappe de Kieran Tierney depuis l'extérieur de la surface (90e+3) et un lob signé Kenny McLean du rond central (90e+8) ont permis à l'Ecosse d'obtenir la victoire nécessaire. Ils terminent premiers avec deux points d'avance sur leurs adversaires du soir.

"Cela résume bien cette équipe, ne jamais abandonner. Nous continuons à nous battre jusqu'à la fin, c'est l'un des matchs les plus dingues", a réagi le capitaine Andy Robertson sur BBC Scotland. L'Ecosse attendait de rejouer une Coupe du monde depuis 1998, il y a 27 ans. Quant aux Danois, ils devront disputer en mars les barrages pour espérer disputer une troisième édition d'affilée. La fin des qualifications a viré



au cauchemar pour les Scandinaves qui, avant le mois de novembre, comptaient trois victoires, un match nul et un seul but encaissé en quatre rencontres. Ils en ont encaissé six en l'espace de quatre jours contre le modeste Bélarus (2-2) et l'Ecosse (4-2).

Carton rouge et égalisation A Hampden Park, les supporters ont donné le ton avant le coup d'envoi en chantant à trois voix, à capella, un "Flower of Scotland" aussi

puissant qu'émouvant. Mais le niveau de décibels a atteint une tout autre intensité moins de trois minutes après le coup d'envoi quand Scott McTominay s'est jeté dans les airs, dos au but et à hauteur du point de pénalty, pour exécuter un retourné acrobatique de toute beauté (3e, 1-0).

La sortie sur civière du passeur décisif Ben Gannon-Doak, blessé à une cuisse (21e), a ensuite affaibli une équipe d'Ecosse qui n'a fait que subir les offensives ad-

verses.

Rasmus Hojlund s'est procuré de multiples occasions face au gardien Craig Gordon, auteur de plusieurs parades (7e, 47e) et sauvé par la VAR après un but du N.9 invalidé pour une faute (23e).

Le coéquipier de McTominay à Naples a fini par égaliser sur un pénalty (57e, 1-1) concédé par Andy Robertson, l'arrière de Liverpool aux 90 sélections, coupable d'une faute à l'entrée de la surface de réparation.

Le Danemark s'est retrouvé à dix après le deuxième carton jaune reçu par Rasmus Kristensen (61e), il a encaissé un but sur corner (78e, 2-1) mais il a réussi à égaliser une seconde fois par Patrick Dorgu (82e, 2-2).

L'Ecosse a poussé dans les dernières minutes et marqué deux fois par deux entrants, un finish spectaculaire réalisé dans une ambiance de folie.

AFP

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE GROUPES/ 1RE JOURNÉE)

Le MCA et la JSK, pour réussir leur début en déplacement

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et la JS Kabylie entameront la phase de poules en déplacement, en affrontant respectivement vendredi et samedi les Soudanais d'Al-Hilal SC et les Égyptiens d'Al-Ahly SC.

Versé dans le groupe C, le MCA, double champion d'Algérie et actuel leader du championnat, se déplacera à Kigali pour défier Al-Hilal SC. Éliminé en quarts de finale lors de la précédente édition par les Sud-Africains d'Orlando Pirates (aller : 0-1, retour : 0-0), le "Doyen" tentera d'entamer cette nouvelle édition du bon pied, face à un adversaire habitué à prendre part à ce genre de rendez-vous. Dirigé sur le banc par le Roumain Laurentiu Reghecampf, Al-Hilal SC évolue cette saison en championnat rwandais (le football au Soudan est gelé en raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans ce pays, NDLR). Le MCA espère démarrer du bon pied, et revenir avec un bon résultat, d'autant que cette compétition constitue un objectif majeur pour le club algérois, en plus évidemment, de l'autre objectif de conserver son titre de champion. In vaincu depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, le Mouloudia version Rhulani Mokwena, est appelé à bien négocier cette sortie périlleuse, et préserver la dynamique face à un redoutable adversaire. Les deux clubs se sont déjà rencontrés à ce stade de la compétition. La première manche avait été remportée par les Soudanais à Alger (1-0), alors que le match retour, disputé à Nouakchott, s'était terminé sur



un nul (1-1). La rencontre du vendredi sera dirigée par un trio arbitral ghanéen, conduit par Charles Benle Bulu, assisté de ses deux compatriotes : Paul Kodzo Atimaka (1er assistant) et Theophilus Aberenga Akuge (2e assistant). Dans l'autre match de ce groupe C, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, finalistes de la dernière édition, entamera cette phase de poules à domicile face à la surprenante formation de la RD Congo, St-Eloi Lupopo. De son côté, la JS Kabylie, qui signe son retour sur le plan continental après deux années

d'absence, affrontera dans le groupe B, la coriace formation égyptienne d'Al-Ahly SC, dans un derby nord-africain qui promet en intensité. Actuel 6e au classement de la Ligue 1, avec trois matchs en moins, la formation de la ville des genêts sous la conduite de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, devra puiser dans ses ressources pour aller bousculer l'équipe cairote, qui a validé son ticket pour ce tour aux dépens des Burundais de l'Aigle Noir (aller : 1-0, retour : 1-0). Les "Canaris", restent sur un revers concédé en déplacement

face au CS Constantine (1-0), seront au grand complet au Caire, ce qui va donner l'embaras du choix à l'entraîneur pour aligner un onze compétitif et conquérant. Ce beau duel sera dirigé par le Tunisien Mahrez Malki, assisté de ses compatriotes Aymen Ismaïl (1er assistant) et Merouane Saïd (2e assistant). L'autre match de cette poule opposera les Tanzaniens de Young Africans aux FAR Rabat. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

R.S

FOOT/CAN-2025 (PRÉPARATION)

L'Algérie bat l'Arabie saoudite (2-0)

L'équipe nationale algérienne de football s'est imposée, avec autorité, face à son homologue saoudienne 2-0 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé mardi soir au stade du Prince Abdullah Al-Faisal de Djeddah, dans le cadre de la préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026).

La première période a été relativement équilibrée entre les deux équipes, aucune d'elles n'ayant réussi à imposer son jeu et encore moins à se créer des occasions nettes de scorer.

Les Saoudiens ont voulu dès l'entame de la partie prendre le contrôle du jeu, mais leurs tentatives ont été annihilées par la défense algérienne, très attentive notamment sur les balles longues.

Il a fallu attendre la 29e minute pour assister à la première occasion des Verts. Suite à un corner tiré par Benacer, la balle est repoussée par les Saoudiens, mais le capitaine Mahrez centre dans le paquet, son coéquipier Bounedjah était à deux doigts de reprendre le ballon, qui passe juste à côté de la cage.

Peu avant la pause, l'équipe nationale s'est procurée une seconde occasion, cette fois-ci par Hadj Moussa (40e), sa balle est déviée par la défense en corner.

Mahrez est revenu à la charge avant le retour aux vestiaires, mais son tir en pleine surface, est dévié par un bon retour saoudien.

Après la pause citron, la sélection algérienne est revenue avec des intentions plus offensives. Le débordement sur le côté droit de Hadj Moussa (46e), est repoussé en corner par le gardien saoudien.

Après plusieurs tentatives algériennes, Hadj Moussa, dans l'une de ses incursions sur le côté droit, a été fauché en pleine surface, poussant l'arbitre qatari Abdallah Al-Rowaili à siffler un penalty, transformé victorieusement par le capitaine Mahrez (75e). Le virevoltant Hadj Moussa est revenu à la charge pour se jouer de la défense saoudienne, son tir est repoussé par le gardien, la balle arrive dans les pieds du rentrant Belghali, qui catapulte le cuir au fond des filets (85e).

Une victoire méritée des hommes de Vladimir Petkovic qui bouclent de la meilleure des manières leur avant dernier stage avant la CAN 2025.

Après avoir aligné un onze largement remanié lors du premier test disputé jeudi dernier face au Zimbabwe (3-1), le coach national a aligné ses "titulaires" disponibles, en l'absence de plusieurs éléments pour blessures, tels que le défenseur Ramy Bensebaini, le milieu de terrain Hicham Boudaoui, ou encore l'attaquant Mohamed Amine Amoura, première arme offensive du "Club Algérie."

Grâce à ce succès, l'Algérie prend l'avantage dans ses confrontations face à l'Arabie saoudite, avec deux victoires contre une défaite, alors que deux rencontres se sont terminées sur un score nul.

Les Verts sont rentrés hier mercredi au pays, avant l'ultime stage de décembre, où le sélectionneur national finalisera la liste qui prendra part à la 35e édition de la CAN prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Lors de la CAN-2025, l'Algérie évoluera dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, du Soudan, et de la Guinée-équatoriale. Les Verts entameront la compétition le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

Le MCO pour prendre les commandes, le MCEB dos au mur

Le MC Oran, actuel dauphin du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, aura une belle occasion de prendre provisoirement les commandes, en recevant l'ES Sétif, alors que la lanterne rouge, le MC El-Bayadh, est appelé plus que jamais à relever la tête, en déplacement face au Paradou AC, lors de la suite de la 12e journée, prévue jeudi, vendredi et samedi. Le MCO (2e, 20 pts), qui reste sur trois succès de rang, dont le dernier à Ouargla face au MB Rouissat (3-1), partira largement favori dans son ante de Miloud-Hadefi, face à une équipe sétifienne (12e, 11 pts), tenue en échec à la maison face à l'Olympique Akbou (1-1). Les Oranais, qui détiennent le meilleur ratio at-home (14 points sur 18 possibles, NDLR), devront rester vigilants face à l'Entente, qui a enregistré l'arrivée du techni-

cien serbe Milutin Sredojevic dit "Micho", dont l'objectif est de remettre l'équipe des hauts-plateaux sur de bon rails. De son côté, l'Olympique Akbou (3e, 18 pts), qui a rapidement redressé la barre après sa défaite à Constantine (2-1), en battant à domicile le MBR (2-1) et décrocher un nul à Sétif (1-1), accueillera l'ASO Chlef (13e, 10 pts), où rien ne va plus. Et pour cause, les Chélifiens de l'entraîneur Fouad Bouali, auront à cœur de sortir la tête de l'eau, eux qui restent sur une mauvaise série de trois défaites de suite, qui a fait glisser les coéquipiers de l'ailier libérien Ledlum à la 13e position, tout proche de la zone de relégation. Les Akbouciens, qui bénéficient de la faveur des pronostics, seront appelés à rester vigilants face à une équipe de l'ASO qui voyage plutôt bien

(6 points pris sur 18 possibles, NDLR). L'USM Khenchela (9e, 14 pts), qui a retrouvé le chemin du succès en l'emportant lors de la précédente journée à domicile face à l'ES Mostaganem (1-0), espère enchaîner, à la maison face à la JS Saoura (4e, 16 pts), qui n'a plus gagné depuis quatre journées. Les "Siskaoua", dirigés désormais par le nouvel entraîneur tunisien Mourad Okbi, engagé en remplacement de Djilali Bahloul, espèrent confirmer leur réveil, cela passera par une victoire face à la JSS, qui s'est également séparée des services de son entraîneur, Lotfi Boudraâ. Si l'USMK partira favorite sur papier, eu égard de l'état d'esprit au règne au sein du groupe, la JSS reste capable de revenir avec un bon résultat de l'Est. Sérieusement menacé par le spectre de la relégation, le MC

El-Bayadh (16e, 3 pts), est appelé à amorcer sa mission de sauvetage, en déplacement face au Paradou AC (13e, 10 pts), qui revient fort, comme en témoigne ses trois victoires consécutives. Sur une courbe ascendante, le club algérois du coach tunisien Sofiane Hidoussi, espère enchaîner face au MCEB, dont l'objectif est d'éviter une sixième défaite de rang. En ouverture de cette 12e journée, l'ES Mostaganem et l'USM Alger se sont neutralisées lundi (2-2), au stade Mohamed-Boumerzag de Chlef. Trois matchs ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad, en raison de l'engagement du MCA, de la JSK, du CRB, en première journée de la phase de groupes des coupes africaines interclubs.

R.S

NORD-EST DU NIGERIA

Neuf personnes tuées dans une attaque terroriste

Au moins neuf personnes dont cinq membres d'un groupe d'autodéfense ont été tués dans une attaque terroriste dans le nord-est du Nigeria, a indiqué mardi une source militaire et des témoins.

"L'attaque a fait neuf morts parmi les civils : cinq membres de la Force opérationnelle conjointe civile (CJTF) et quatre ouvriers. Plusieurs soldats sont toujours portés disparus à la suite de l'assaut", a déclaré un officier, cité par des médias.

Il précise que l'attaque a eu lieu lundi soir dans le village de Mayenti, dans la zone de gouvernement local de Bama, dans l'Etat de Borno, où se trouvaient plusieurs membres de la CJTF.

Abbaram Modu Gana, un témoin qui réside à Mayenti, a fait à peu près état du même bilan.

Cette embuscade a eu lieu trois jours après une autre attaque qui a fait quatre morts vendredi parmi les forces de sécurité près du village de Wajirko, dans le district de Damboa de l'Etat de Borno.

Depuis plus de seize ans, le nord du Nigeria est secoué par des violences qui ont fait plus de 40.000 morts et deux millions de déplacés dans cette région du pays le plus peuplé d'Afrique, selon l'ONU.

ETATS-UNIS

Un tribunal américain annule le redécoupage électoral du Texas

Un tribunal fédéral américain a suspendu mardi la nouvelle carte électorale du Texas qui devrait permettre aux républicains de remporter cinq sièges de plus à la Chambre des représentants lors des élections de mi-mandat dans un an. Saisi par des électeurs qui considéraient ce redécoupage électoral comme "discriminatoire" envers les minorités, le tribunal a suspendu la loi et ordonné aux autorités d'utiliser pour le scrutin de mi-mandat en novembre 2026 la même carte que pour les élections de 2022 et 2024.

"Il existe des preuves significatives que le Texas a tracé la carte de 2025 sur des bases raciales", a-t-il conclu.

Les républicains devraient faire appel de cette décision. La nouvelle carte électorale du Texas a été définitivement adoptée en août par le Parlement de ce vaste Etat conservateur du Sud.

Le président Donald Trump avait publiquement fait pression sur les responsables républicains pour effectuer ce redécoupage, qui vise à préserver sa majorité actuelle étriquée au Congrès au-delà des prochaines élections législatives.

LÉGISLATIVES EN IRAK

Large victoire pour la coalition du Premier ministre sortant

Les résultats définitifs des élections législatives du 11 novembre ont été annoncés mardi 18 novembre. Avec 46 sièges obtenus, la coalition du Premier ministre sortant Mohamed Chia al-Soudani remporte les suffrages avec une très large majorité. C'est un Parlement dans lequel les partis chiites seront fortement représentés qui tiendra sa première session en janvier 2026.

Les partis chiites réaffirment leur domination du parlement irakien. Après le vote des élections législatives, ils se rassemblent traditionnellement dans une coalition désignée sous le nom de « Cadre de coordination ». Et celle-ci occupera, cette fois, près de la moitié des sièges contre moins de 40% auparavant.

Un résultat que Ghazi Faysal Hussein, professeur de relations internationales, regarde d'un œil très critique : « En raison du monopole exercé par le Cadre de coordination, aucune loi ne sera adoptée sans son approbation et son consentement. La politique irakienne continuera sur la même ligne, avec un biais plus marqué, même si ce n'est pas déclaré, en faveur de l'Iran. »

Cette coalition majoritaire va devoir choisir le nouveau Premier ministre chiite, et par extension, le futur gouvernement d'Irak. Et pour l'heure, rien n'est joué, y compris pour le Premier ministre sortant. « Le Cadre pourrait priver Mohamed Chia al-Soudani du poste de Premier ministre, même s'il a remporté plus d'un million de voix. De nombreuses factions armées, dont six sont considérées comme terroristes par le département d'Etat américain, sont membres, aujourd'hui, du Cadre de coordination. Et il est possible qu'elles participent également au futur gouvernement », poursuit Ghazi Faysal Hussein.

Le nouveau parlement devra aussi élire son nouveau président sunnite et le président de la République, qui lui doit être kurde. Les négociations ont déjà commencé.

ÉTATS-UNIS

Trump « désigne » l'Arabie saoudite comme un « allié majeur non-membre de l'Otan »



Dix-neuf pays bénéficient actuellement de ce statut privilégié qui prévoit une étroite coopération militaire avec les États-Unis.

Un dîner de gala placé sous le signe d'une spectaculaire réhabilitation diplomatique. Donald Trump a annoncé mardi que l'Arabie saoudite devenait un « allié majeur non-membre de l'Otan », lors d'une réception à la Maison Blanche en l'honneur du prince héritier Moham-

med ben Salmane en visite à Washington.

« Ce soir, je suis ravi d'annoncer que nous poussons notre coopération militaire à des sommets encore plus élevés en désignant officiellement l'Arabie saoudite comme un allié majeur non-membre de l'Otan, ce qui est quelque chose de très important pour eux », a déclaré le président américain.

Dix-neuf pays bénéficient actuellement de ce statut privilégié qui pré-

voit une étroite coopération militaire avec les États-Unis.

Un rapprochement diplomatique assorti d'importants accords dans la défense et l'énergie. Le prince héritier a obtenu la promesse d'une livraison « future » d'avions de combat F-35 dans le cadre d'un « Accord de défense » bilatéral, d'une coopération renforcée dans le nucléaire civil, et d'un accès aux technologies américaines avancées en matière d'intelligence artificielle.

LIBAN

Au moins 13 martyrs dans une frappe sioniste sur un camp de réfugiés palestiniens

Au moins treize personnes sont tombées en martyrs mardi, suite à une frappe menée par les forces sionistes dans un

camp de réfugiés palestiniens du sud du Liban, a rapporté le ministère libanais de la Santé. Le ministère libanais a fait état d'une attaque "de l'ennemi (sioniste) sur le camp d'Aïn al-Héloué à Saïda", faisant état d'un bilan de 13 martyrs et plusieurs blessés. Les ambulances transportent encore plus de blessés dans des hôpitaux proches", selon cette source.

La frappe a visé une voiture près de la mosquée Khaled ben al-Walid et "il a ensuite été rapporté que le raid avait également visé" la mosquée elle-même ainsi qu'un centre portant le même nom, a indiqué de son côté l'agence de presse officielle ANI. Deux Libanais sont tombés en martyrs mardi, suite à des frappes menées par les forces sionistes sur le sud du Liban, avait auparavant rapporté l'agence de presse libanaise (ANI).



NIGERIA

Le président Tinubu confirme la mort d'un général tué par des terroristes

Le président nigérian Bola Tinubu a confirmé mardi la mort d'un brigadier-général de l'armée tué par des terroristes dans le nord-est du pays.

"En tant que commandant en chef des forces armées, je suis profondément attristé par la mort tragique de nos soldats et officiers en service actif. Que Dieu reconforte les familles du brigadier-général Musa Uba et des autres héros tombés", a déclaré M. Tinubu dans un commu-

niqué.

Selon l'armée nigérienne et un rapport des Nations unies, l'attaque a coûté la vie à deux soldats et deux membres d'un groupe d'autodéfense vendredi.

Samedi, l'armée nigérienne avait démenti les informations locales selon lesquelles le brigadier-général aurait été tué dans l'embuscade, assurant qu'il était rentré à sa base. Dimanche soir, une source du renseignement nigérian avait indiqué

que M. Uba avait été emmené par seize terroristes et que le "pire scénario" était redouté.

L'insurrection terroriste a fait plus de 40.000 morts et déplacé près de deux millions de personnes dans le nord-est du Nigeria depuis 2009, et s'est étendue au Niger, au Tchad et au Cameroun voisins.

M. Uba est le deuxième officier supérieur tué en quatre ans dans une embuscade, après le général Dzarma Zirkusu, mort en novembre 2021.

NATIONS-UNIES

L'entité sioniste a employé des "pratiques génocidaires" à Ghaza

L'entité sioniste a employé des "pratiques génocidaires" dans la bande de Ghaza et a laissé libre cours à sa "rhétorique expansionniste" au Moyen-Orient, affirme un comité des Nations unies chargé d'enquêter sur les exactions sionistes dans les territoires arabes occupés.

Rédigé par les ambassadeurs du Sri Lanka, de la Malaisie et du Sénégal auprès de l'ONU, le rapport, publié mardi, met en lumière une dégradation continue de la situation au Moyen-Orient : intensification de l'agression sioniste contre le Liban, durcissement de l'occupation en Cisjordanie, expansion de la colonisation dans le Golan syrien, et une impunité persistante malgré les décisions récentes de la Cour internationale de Justice (CIJ) et les mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI).

Dans son précédent rapport, en septembre 2024, le comité évoquait déjà la "possible commission d'un génocide" à Ghaza. Il affirme désormais, preuves et témoignages à l'appui, que des pratiques génocidaires ont bien été employées par l'entité sioniste à Ghaza, où 86,3 % du territoire est classé zone interdite ou en évacuation, où près de 70.000 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis octobre 2023 et où les morts indirectes - famine, maladies, effondrement du système de soins - devraient encore augmenter.

Consacré à la période allant d'août 2024 à juillet 2025, le rapport détaille le blocus quasi total de l'aide humanitaire imposé pendant plusieurs mois à l'enclave palestinienne, un mécanisme délibéré, selon le comité, ayant entraîné la famine. Il relève aussi des frappes menées dans des lieux préalablement qualifiés par l'entité sioniste de soi-disant "zones de sécurité" et la mort de centaines de civils sous les tirs de l'armée sioniste, alors qu'ils tentaient d'atteindre des convois alimentaires.



Outre Ghaza, la Cisjordanie bascule elle aussi dans une spirale de violence, note le comité.

Raids à Jénine, Tulkarem ou Naplouse, recours à des chars dans des zones densément peuplées, plus de 40.000 déplacés, des centaines de Palestiniens tués par les forces d'occupation : le rapport décrit un rythme d'agressions inédit depuis des années.

Il dénonce aussi la montée des violences de colons, parfois commises avec l'appui direct ou indirect des autorités d'occupation, et la multiplication des avant-postes sionistes en territoire palestinien. Le transfert de responsabilités administratives à des responsables civils favorables à l'annexion de la Cisjordanie occupée, dont Al-Qods-Est fait partie, est selon le comité "de nature à saper toute

possibilité de souveraineté palestinienne".

Le chapitre consacré aux détentions souligne un recours accru à des pratiques "systématiques" de mauvais traitements, précisant que depuis octobre 2023, 18.000 Palestiniens ont été arrêtés, dont 1.450 enfants et 560 femmes.

Le rapport met également en cause un agenda expansionniste dépassant les frontières de la Cisjordanie et de Ghaza.

Dans le Golan syrien occupé, l'entité sioniste cherche à doubler la population des colons et affirme vouloir rester "indéfiniment" dans de nouvelles zones occupées, plus profondément à l'intérieur du territoire syrien, relève le comité onusien.

Au Liban, l'agression sioniste l'an dernier a fait des milliers de

morts et de blessés, notamment "le plus grand nombre de personnels médicaux tués dans un conflit armé en 2024".

Le rapport dénonce le fait que l'entité sioniste agit dans une "impunité totale", soutenue par l'appui diplomatique, financier et militaire de puissants Etats tiers et par l'absence de sanctions internationales.

Le comité recommande, à ce titre, des sanctions internationales contre l'entité sioniste et un embargo total sur les armes. Il appelle également les Etats membres de l'ONU à coopérer pleinement avec la CPI et à mener des enquêtes sur les entreprises et personnes ayant participé aux violations graves documentées dans le rapport.

R.I

SOUDAN

L'ONU doit renforcer sa présence face à l'aggravation de la crise

Les Nations Unies doivent renforcer leur présence au Soudan en raison de l'aggravation de la situation dans le pays, a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ONU aux Affaires humanitaires, Tom Fletcher, en visite dans ce pays.

"L'ONU est un navire qui n'a pas été construit pour rester à quai", a déclaré Tom Fletcher, ajoutant que "nous avons besoin davantage de personnel de l'ONU sur le terrain". S'appuyant sur les témoignages des survivants, il a décrit ce qui se passait au Darfour comme un "film d'horreur", et la ville d'El-Fasher, capitale du Darfour du Nord, comme le "lieu du crime".

Il a appelé à une enquête approfondie sur les événements qui s'y sont déroulés, et insisté sur la nécessité de surveiller de près la région du Kordofan, où la situation s'est récemment aggravée.

Le responsable onusien a ajouté que les besoins humanitaires du Soudan restaient immenses : près de deux habitants sur trois ont besoin d'aide, tandis que l'appel humanitaire de l'ONU n'est financé qu'à hauteur de 32% des 4 milliards de dollars requis pour 2025, soulignant que "le manque de financements oblige à faire un choix cruel entre la vie et la mort". Déclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et plongé le pays dans la plus grande crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

Les régions du Darfour et du Kordofan, majoritairement contrôlées par les FSR, sont actuellement les plus touchées par les violences.

PAKISTAN

15 terroristes éliminés dans le nord-ouest du pays

Quinze terroristes ont été éliminés par les forces de sécurité pakistanaises dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, a rapporté hier mercredi le service de presse des forces armées du pays. Selon les mêmes sources, l'armée pakistanaise a mené deux opérations antiterroristes dans les districts de Dera Ismail Khan et du Waziristan du Nord. La cible était les éléments de l'organisation interdite Tehrik-e-Taliban Pakistan, ou Mouvement des talibans du Pakistan, selon la même source.

R.I

BUREAU D'INFORMATION DE GAZA

Israël a violé le cessez-le-feu 393 fois

Le directeur général du Bureau gouvernemental d'information dans la bande de Gaza, Ismail Al-Thawabta, a déclaré que l'occupation israélienne avait commis 393 violations documentées depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, affirmant que ces violations ciblent directement la vie des civils, visent à les terroriser et à étendre

l'ampleur de la destruction, ce qui aggrave la situation humanitaire et menace les chances de stabilité. Al-Thawabta a ajouté que la situation humanitaire à Gaza devient de plus en plus sombre avec l'effondrement du système de santé et la mise hors service de plus de 80 % des hôpitaux, en plus d'un blocus alimentaire systématique, malgré les efforts des services de sécurité pour mainte-

nir la stabilité interne et contrôler la situation sur le terrain.

Il a précisé que l'occupation avait commis, jusqu'à mardi soir, un total de 393 violations documentées depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, en violation manifeste du droit international humanitaire et du protocole humanitaire annexé à l'accord.

R.I

INTEMPÉRIES À GHAZA

17.000 familles palestiniennes touchées

Environ 17.000 familles palestiniennes ont été touchées par les récentes intempéries dans la bande de Ghaza, aggravant la situation des habitants de ce territoire palestinien soumis à une agression barbare de la part de l'occupation sioniste, a affirmé l'ONU.

L'ONU a indiqué mardi dans un communiqué que des enfants palestiniens à Ghaza dorment sous la pluie sans vêtements et que beaucoup d'entre eux souffraient de malnutrition et d'un système immunitaire affaibli.

Les forces d'occupation sionistes ont détruit la majeure

partie des infrastructures de base, a ajouté l'ONU, empêchant la bande de Ghaza de faire face aux conditions climatiques extrêmes, relevant que les dommages causés aux réseaux de canalisation, aux routes et aux installations vitales aggravaient les souffrances quotidiennes des Palestiniens.

Selon la même source, les fortes pluies ont provoqué la destruction de milliers de tentes abritant des personnes déplacées, ce qui a entraîné le déplacement de nombreuses familles palestiniennes, les privant d'abris temporaires pendant la vague de froid extrême.

Les Nations unies ont insisté sur la nécessité d'autoriser immédiatement l'entrée de l'aide humanitaire et du matériel nécessaires à la réparation des infrastructures endommagées, notamment les réseaux d'eau et d'assainissement.

R.I

DU 23 AU 27 NOVEMBRE À BATNA

7 troupes en lice pour les prix du festival du théâtre d'expression amazighe

Au total, sept (7) troupes concourront pour les prix du 14^{ème} festival culturel national du théâtre d'expression amazighe prévu à Batna du 23 au 27 novembre prochains.

Le document précise que les pièces théâtrales en lice sont l'œuvre de 7 troupes dont 6 associations culturelles des wilayas de Tizi Ouzou, de Bouira et Tougourt et du théâtre régional d'Oum El Bouaghi, dont les pièces ont été sélectionnées par une commission spécialisée.

Les prix du festival récompenseront la "meilleure pièce de théâtre intégrée", le "meilleur texte", la "meilleure mise en scène", la "meilleure performance d'acteur" (rôles féminin et masculin), la "meilleure musique", en plus d'un "prix spécial du jury". L'édition 2025 du festival culturel national du théâtre d'expression amazighe est dédiée, à l'artiste Salah Houche en reconnaissance de ses contributions au théâtre amazigh, en tant que fondateur de plusieurs troupes théâtrales activant dans le domaine, en tant que metteur en scène de plusieurs œuvres théâtrales en tamazight traitant des questions sociales, ainsi que pour ses qualités de formateur et d'accompagnateur de jeunes talents dans le domaine du théâtre amazigh.

Prévu au théâtre régional Dr Salah - Lombarkia de Batna, le festival sera ponctué, en plus des spectacles en compétition, par deux tables rondes consacrées au "discours visuel dans le théâtre amazigh" et à "l'utilisation du patrimoine populaire dans le quatrième art", en plus d'ateliers de formation destinés à des jeunes amateurs de théâtre, portant, notam-



ment, sur la scénographie et la mise en scène. L'année passée le premier prix, meilleur spectacle complet est allé à "Ikhef N'Usgas..." de T.R.Batna. La meilleure mise en scène a été attribuée à Ali Djebara...pour la pièce "Ikhef N'Usgas". Le prix meilleur texte à

Kadi Mohamed Amine. Le prix de meilleur rôle (interprétation) féminin à EL Amri Amel-Wahiba. Le prix meilleur rôle (interprétation) masculin à Riadh Lounassa et le prix du jury a été décerné à la pièce Anz...ithran takerbouzt.

R.C

Les Journées cinématographiques de Carthage 2025 : "Palestine 36" ouvrira l'édition 36

Malgré la maladie qui l'a contraint à l'absence, le Cheikh Abdelwahab Nefil, ancien président et cofondateur de l'association El Fakhardjia de musique andalouse, a été célébré la semaine dernière dans une salle de spectacles du Palais de la Culture comble de ses élèves, admirateurs et amateurs de musique classique, lors d'un concert hommage. Né au début des années 1940, Cheikh Abdelwahab Nefil est reconnu comme une figure emblématique de la deuxième génération de la musique andalouse classique après l'indépendance, aux côtés du Cheikh Saïd Ahmed Serri (1915-1926). Il s'est distingué par sa défense passionnée de l'identité propre de l'école « As-San'a », une tradition musicale algéroise profondément enracinée dans l'histoire.

En 1981, avec Cheikh Ismail Hani et plusieurs élèves issus d'autres associations — tels que Nasreddine Chaoulli, Hamido, Bahja Rahal, Zakya Kara Turki, Dalila Mikadar, et feu Noureddine Saoudi —, il fonde l'association El Fakhardjia, en hommage aux maîtres andalous Cheikh Mohamed Fakhardji (1896-1956) et Abdelrazak Fa-

khardji (1911-1984). La présidence honorifique est confiée à Cheikh Abdelrazak Fakhardji. Pendant plus de trois décennies, de 1992 à 2024, Cheikh Nefil a présidé les trois sections de l'association — professionnelle, intermédiaire et débutants —, façonnant El Fakhardjia en véritable école préservant un patrimoine musical séculaire. Il s'est attaché à maintenir la spécificité de l'école As-San'a, célèbre à Alger et dans ses environs : Blida, Koléa, Cherchell, Béjaïa et Médéa.

Pour lui, l'école "As-San'a" est "conçue de telle manière qu'aucune pièce tlemcenienne ou constantinoise ne peut y être introduite, car cela la dénaturerait totalement". Il affirme : « Je ne ressens pas la même émotion en écoutant une pièce grenadine. Lorsque je joue mon tour classique à l'As-San'a, je ressens quelque chose de différent. Tout musicien de la Grenade ou du Malouf peut en témoigner. » La tâche fut loin d'être aisée. Cheikh Nefil a dirigé l'association à une époque où l'idéologie fondamentaliste et l'extrémisme religieux interdisaient la musique et le chant, qualifiant les instruments de « flûtes du diable ». Les rues ac-

cueillant les associations musicales — Arabi Ben M'Hidi pour Moussa-lia, Hussein Asla pour El Fakhardjia, Abane Ramadan pour Al-Anqawiya — ont été le théâtre de manifestations des membres du Front islamique du salut, vêtus à l'afghane et scandant « Nous vivrons pour elle et mourrons pour elle ».

Malgré ces épreuves, et malgré d'autres circonstances ayant provoqué un quasi-effritement de l'association — certains membres ont quitté pour fonder d'autres structures, tels Hakim Mezayani avec Al-Andalousia, Ismail Nefil et Noureddine Saoudi avec Al-Sandoussiya, et d'autres encore créant Al-Inshirah —, Cheikh Nefil a persévéré. Après cinq années d'inactivité, l'association renaît en 2009. Ces cinq années de paralysie ont été extrêmement difficiles. Cheikh Nefil s'est retiré lorsqu'il constata qu'une seule personne avait accaparé tous les pouvoirs et voulait gérer l'association selon ses caprices, décourageant les membres et provoquant l'abandon progressif des élèves, le laissant seul.

Marché de l'art islamique à Tlemcen : 70 œuvres d'art à vendre

La Maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen abrite, le Marché de l'art islamique avec la participation de 25 artistes, à l'occasion de la Journée mondiale de l'art islamique, célébrée le 18 novembre de chaque année.

Initiée par le Musée national public de la calligraphie islamique de Tlemcen, cette rencontre artistique de trois jours propose une expo-vente de près de 70 œuvres d'art islamique (calligraphies, ornementation, miniatures et typographie) réalisées par des artistes issus de 12 wilayas.

Le visiteur pourra découvrir des œuvres d'art variées dont des peintures et autres objets de décoration, toutes inspirées de l'art islamique. Des ateliers d'initiation aux fondamentaux de cet art et un débat thématique seront au programme en marge de l'exposition. Le taux des bénéfices des ventes sera reversé à l'Association "Amal" pour les patients atteints de cancer dans la commune de Ghazaouet. Le Marché de l'art islamique vise à promouvoir cet art, renforcer sa visibilité et soutenir les artistes en leur offrant un espace d'exposition et de commercialisation. Il vise aussi à favoriser les échanges entre artistes et étudiants du département des Beaux-Arts de l'Université de Tlemcen et de l'annexe de l'Ecole des Beaux-Arts. Il a également pour objectif d'encourager les jeunes à découvrir et à apprendre les techniques et les styles de l'art islamique. R.C

Prix de la littérature arabe 2025 : Nasser Abu Srou libéré, et récompensé

Le Prix de la littérature arabe 2025, créé par la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe (IMA), a été attribué à l'auteur palestinien Nasser Abu Srou pour son roman "Je suis ma liberté". Ce prestigieux prix distingue chaque année une œuvre littéraire issue du monde arabe. Pour cette édition 2025, le jury, présidé par Alexandra Najjar, avocate et écrivaine, a récompensé le roman de Nasser Abu Srou à l'unanimité. Dans le même temps, la mention spéciale du Prix dédiée à la traduction a été attribuée à Stéphanie Dujols, saluée pour la finesse et la poésie de son travail sur ce texte.

Condamné à la prison à perpétuité, Nasser Abu Srou a écrit son œuvre depuis sa cellule. L'ouvrage met en scène un dialogue intense entre le narrateur et le mur qui lui fait face : une présence mouvante, tour à tour menaçante ou consolatrice, qui reflète ses états d'âme et nourrit son écriture.

Nasser Abu Srou succède à Amira Ghenim, lauréate 2024 pour Le désastre, publié aux éditions Barzakh dans la collection Khamsa.

N.C

Sidi Bel-Abbes: une exposition de produits traditionnels

L'exposition de produits traditionnels, organisée à la salle de cinéma "Tessala" de Sidi Bel-Abbes, constitue l'un des événements phares de la semaine culturelle dédiée à la wilaya d'El Tarf. Cette exposition réunit une large variété de créations artisanales reflétant la richesse du patrimoine matériel d'El Tarf : textiles traditionnels, tapis tissés à la main, poterie artistique, bijoux en argent, objets en bois, ainsi que des tableaux d'arts plastiques illustrant la nature et le patrimoine local. Des mets et pâtisseries traditionnels viennent également compléter cette vitrine culturelle.

R.C

Alita: Battle Angel 2 relancé par James Cameron et Robert Rodriguez

Après plusieurs années de travail sur Avatar, James Cameron et Robert Rodriguez confirment leur engagement pour un nouveau film Alita et avancent sur le projet.

James Cameron a évoqué l'avenir d'Alita : "Robert Rodriguez et moi avons prêté un serment de sang pour réaliser au moins un autre film Alita. En fait, nous réfléchissons à une structure qui pourrait mener à un troisième film, mais nous serons satisfaits si nous parvenons à en faire un seul de plus. Et nous progressons sur ce point". Ce retour sur Alita survient alors que James Cameron prépare la sortie le mois prochain d'Avatar 3 : de feu et de cendres. Les fans de la première heure peuvent donc s'attendre à ce que l'histoire de la cyborg, qui avait inspiré la série Dark Angel à James Cmaeron, reprenne prochainement sur grand écran.

N.C

Project Hail Mary avec Ryan Gosling dévoile sa bande-annonce

Adaptation du roman d'Andy Weir — auteur de "Seul sur Mars", publié en 2021, Project Hail Mary sortira au cinéma le 18 mars 2026. Ryan Gosling y incarne Ryland Grace, un enseignant en sciences qui se réveille seul à bord d'un vaisseau spatial, sans aucun souvenir de son identité ni de la raison de sa présence dans l'espace.

À mesure que sa mémoire revient, il découvre sa mission : analyser une substance inconnue responsable du déclin de l'énergie solaire. Ce phénomène met en péril l'avenir de la Terre. Pour accomplir cette tâche, il mobilise ses connaissances scientifiques et doit trouver des solutions face à des contraintes extrêmes.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Le Daron

21h10



Daron et Pauline se rendent au tribunal après avoir été appelés à défendre un homme qui a été spolié de son héritage d'une manière des plus surprenantes puisqu'il a vu ses biens légués à un chien.

6ter Charlie's Angels : les anges se déchainent

21h10



Dans l'univers glamour et ultra-secret des Anges de Charlie, trois détectives d'exception opèrent dans l'ombre sous les ordres d'un mystérieux patron qu'elles n'ont jamais vu.

TFX Birds of Prey et la fantabuleuse histoire de Harley Quinn

21h10



Dans les bas-fonds chaotiques de Gotham City, où la criminalité règne en maître et où les alliances se font et se défont au gré des intérêts, une menace d'un nouveau genre émerge. Dans les bas-fonds chaotiques de Gotham City, où la criminalité règne en maître et où les alliances se font et se défont au gré des intérêts, une menace d'un nouveau genre émerge.

NEVO19 Laëtitia

21h10



Laëtitia, 18 ans, disparaît près. Son scooter est retrouvé au petit matin, renversé juste devant la maison.

CANAL+ L'heure zéro, d'après Agatha Christie

21h09



Lorsque le tueur frappe à nouveau, le détective Leach se retrouve pris dans un labyrinthe toxique de mensonges et de dysfonctionnements et doit redécouvrir ses instincts les plus profonds de policier s'il veut découvrir la vérité.

TF1 SERIES FILMS New York, section criminelle

21h10



Composée d'enquêteurs aguerris, cette équipe se spécialise dans l'analyse psychologique des criminels, cherchant à comprendre les motivations qui les poussent à commettre des actes de violence.

RMC LIFE Cold Case

21h00



Carl Bradley amène sa femme Libby chez leurs voisins, les Huxley. Au début, Libby se montre curieuse, mais elle est rapidement submergée par l'atmosphère troublante de cette réception inattendue.

James Bond : Pierce Brosnan est partant pour jouer un 007 à la retraite



Plus de vingt ans après avoir cédé sa place à Daniel Craig, Pierce Brosnan se verrait bien renfiler le costume de James Bond ! En effet, l'acteur a été le visage de l'agent 007 le temps de quatre volets sortis entre 1995 et 2002.

S'il a incarné d'innombrables personnalités dans des longs-métrages et séries à succès depuis qu'il a fait ses adieux au rôle de James Bond, son nom reste indissociable de la franchise britannique. Pierce Brosnan a admis qu'il aimerait beaucoup faire son retour dans la saga James Bond. L'acteur de 72 ans est surtout connu pour avoir incarné l'élégant espion dans "GoldenEye", "Demain ne meurt jamais", "Le monde ne suffit pas" et "Meurs un autre jour", entre 1995 et 2002, et il reconnaît qu'il ne serait pas contre l'idée de revisiter un jour l'univers de 007.

Interrogé sur son envie de reprendre le rôle culte, il a déclaré : "Bien sûr, les gens me posent des questions sur Bond, mais c'est le travail d'un autre. Ça va être passionnant de voir ce qui va se passer. Je pense que tout change, tout s'effondre, alors il suffit de s'asseoir et d'en profiter." Amazon MGM Studios a récemment pris le contrôle créatif de la saga, et Pierce n'a pas exclu d'apparaître en tant qu'agent à la retraite dans un futur volet. "Parfois ça donne envie et parfois, on passe simplement à autre chose" a-t-il répondu à ce sujet. Pierce Brosnan est récemment apparu dans la série "MobLand", diffusée sur la plateforme Paramount+. L'acteur Irlandais confiait à propos de son rôle de chef d'un empire du crime : "J'adore mon personnage. Il est maître de son espace, de sa vie".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.bran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Secousse tellurique de 3 degrés dans la wilaya de Batna

Une secousse tellurique de magnitude 3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, hier à 09h26 dans la wilaya de Batna, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 12 km au Sud-Ouest d'Ouled Sellam, a précisé la même source.

ALGER

Saisie d'un kilogramme de cocaïne

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont procédé à l'arrestation de trois individus impliqués dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, et à la saisie d'un kilogramme de cocaïne, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, la Sûreté d'Alger, représentée par la 3e circonscription de la police judiciaire, a mis fin à l'activité d'une bande criminelle composée de trois individus, spécialisée dans le trafic de

drogues et de psychotropes, avec la saisie d'un kilogramme de cocaïne", a précisé la même source.

L'opération est intervenue "suite à l'exploitation d'une information sécuritaire selon laquelle des individus s'adonnaient au trafic de psychotropes dans différents quartiers relevant du territoire de compétence", suite à quoi "un plan bien ficelé a été mis en place et a permis d'identifier et d'arrêter les mis en cause", a ajouté la même source. Il a été procédé également à la saisie de "1 kg de cocaïne, 34 g de kif traité et 117.000 DA provenant de la vente, en plus d'une balance électronique". Les mis en cause "ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conformément au dossier de procédure pénale", a conclu le communiqué.

SAÏDA

Arrestation de six personnes pour détournement de fonds publics

Les services de police de Saïda ont démantelé une association de malfaiteurs composée de six personnes impliquées dans une affaire de détournement de fonds publics, a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya. La même source a précisé que l'affaire a été traitée par la Brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la Police judiciaire de la wilaya, "à la suite d'une plainte déposée par la direction ré-

gionale du Trésor public d'Oran signalant un déficit financier et un détournement de fonds publics au niveau du Trésor public du secteur de la santé de la wilaya de Saïda". Les investigations ont conduit, selon le communiqué, "à l'arrestation de six suspects impliqués dans le détournement de fonds publics estimés à 480 millions DA, ainsi qu'à la récupération de quatre véhicules touristiques et utilitaires issus du blanchiment de ces fonds". Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda pour "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre des crimes de détournement de fonds publics, enrichissement illicite et négligence ayant entraîné la perte de deniers publics", a ajouté la même source.

TOUGGOURT

Le 68e anniversaire de la mort de deux chouhada commémoré

La wilaya de Tougourt a commémoré, hier, le 68e anniversaire de la mort des chouhada Mohamed Amrane Boulifa et Lazhari Tounsi, fusillés le 19 novembre 1957 par les forces coloniales. La cérémonie de recueillement devant la stèle commémorative érigée dans la région d'El-Hachachine, commune de Zaouia El-Abidia, lieu d'exécution des deux chouhada, a été marquée par la pose, par les autorités locales, des membres de la famille révolutionnaire et des notables de la région, d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des glorieux martyrs.

L'événement a donné lieu également à l'organisation d'une exposition de photos et de documents historiques retraçant le parcours révolutionnaire des deux martyrs, en plus de la présentation de communications sur cette halte historique, ainsi que d'une réception en l'honneur des familles des deux martyrs.

Intervenant à cette occasion, le chercheur en histoire et membre du conseil scientifique du musée du Moudjahid de Tougourt, Abdelhamid Yaâkoub, a évoqué le parcours des chouhada imbus de patriotisme et de sens du sacrifice, lors de la lutte de libération.

SALON INTERNATIONAL "ALGERIA WOODTECH" À ALGER 120 exposants seront au rendez-vous

La 4e édition du Salon international du bois, menuiserie, équipements & technologies "Algeria Woodtech" se déroulera du 22 au 25 novembre, au Palais des expositions-Pins maritimes (Alger), avec la participation de plus de 120 exposants nationaux et étrangers représentant 10 pays, indique un communiqué des organisateurs. Cette manifestation économique spécialisée, où plus de 10.000 visiteurs professionnels et investisseurs dans ce domaine sont attendus, sera l'occasion de "découvrir les différentes technologies de pointe et les solutions innovantes, ainsi que les diverses res-

sources, allant des matières premières aux produits finis, y compris les accessoires, les équipements et les machines".

En marge de ce salon, qui verra la participation de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de la Tunisie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Egypte, de l'Indonésie, de l'Italie et de la Turquie, une conférence sur le secteur du bois et de l'ameublement, animée par des experts en la matière, sera organisée, en vue de mettre la lumière sur les nouveautés technologiques les plus récentes et les opportunités d'investissement dans ce secteur, selon le communiqué.

ADE

Signature d'un contrat avec Djedzy pour moderniser son call center

L'Algérienne des Eaux (ADE) a signé, mardi à Alger, un contrat d'exécution avec l'opérateur de téléphonie mobile "Djedzy", portant modernisation de son call center à travers le déploiement d'une nouvelle solution technologique. L'accord a été signé par le directeur général de l'ADE, Mustapha Rekkik, et le directeur général de Djedzy, Boumediene Senouci, lors d'une cérémonie en présence des cadres des deux institutions.

Ce contrat, d'une durée de trois ans, porte sur le déploiement d'une solution Contact Center as a Service (CCaaS) "moderne et sécurisée", couvrant plusieurs wilayas, selon un communiqué de l'opérateur public. Il prévoit également un "accompagnement complet" des équipes de l'ADE à travers un support technique continu, est-il expliqué dans le com-

munié de "Djedzy" qui s'engage, en outre, à assurer un service après-vente dédié afin de garantir la continuité de service, tout en offrant un hébergement intégral des données sur son cloud souverain, "conforme aux exigences réglementaires". Ce nouvel accord, qui intervient dans le sillage du partenariat conclu en mai dernier entre l'ADE et Djedzy, "illustre la volonté commune des deux institutions de moderniser la relation client et d'améliorer durablement la qualité de service au profit des citoyens", est-il souligné.

Lors de la cérémonie, "les deux dirigeants ont salué cette étape importante dans la concrétisation du partenariat, tout en évoquant d'autres projets qu'ils comptent mener prochainement au service de l'écosystème et des citoyens algériens", selon la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:41	19:04

Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	20
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	21
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	23

ONU

Les villes abritent près de la moitié de la population mondiale



Les villes abritent près de la moitié de la population mondiale, montre un nouveau rapport publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA). Les villes abritent désormais 45 % des 8,2 milliards d'habitants dans le monde, précise ce rapport publié mardi, soulignant que les mégapoles continuent de croître et battent de nouveaux records.

Le document révèle, ainsi, que la ville indonésienne de Jakarta, devient la ville la plus peuplée au monde avec près de 42 millions d'habitants, suivie de Dhaka, au Bangladesh, avec près de 40 millions d'habitants, et Tokyo au Japon avec 33 millions d'habitants. Les villes, définies comme des agglomérations d'au moins 5000 habitants et d'une densité d'au moins 300 personnes par kilomètre carré, sont le type

d'habitat le plus courant dans 71 pays aussi divers que l'Allemagne, l'Inde, l'Ouganda et les Etats-Unis.

Les données du rapport montrent que le nombre total de villes dans le monde a plus que doublé entre 1975 et 2025. Les projections indiquent que d'ici 2050, leur nombre pourrait passer de 12000 à 15000, soit une augmentation de 25 %. La plupart ont une population inférieure à 250000 habitants. Le nombre de mégapoles, soit les zones urbaines comptant 10 millions d'habitants ou plus, a quadruplé, passant de 8 en 1975 à 33 en 2025. Plus de la moitié d'entre elles se trouvent aujourd'hui en Asie. Malgré leur importance, le rapport révèle que les petites et moyennes villes abritent au total plus d'habitants que les mégapoles et grandissent plus rapidement que ces dernières,

en particulier en Afrique et en Asie.

Les zones rurales restent aujourd'hui le type d'habitat le plus répandu dans 62 pays, contre 116 en 1975. D'ici 2050, ce nombre devrait encore diminuer à 44 pays. Les zones rurales dominent encore dans certains pays d'Europe, notamment en Autriche, en Finlande et en Roumanie, ainsi que dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, tels que la République centrafricaine, le Tchad, ou le Mozambique. Cette dernière région est la seule dans le monde qui voit toujours croître significativement sa population rurale.

L'étude se présente comme une base de données essentielle pour les décideurs politiques, urbanistes et chercheurs qui œuvrent à la conception d'un avenir urbain durable, inclusif et résilient.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 303 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 303 autres ont été blessées dans des acci-

dents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du

pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile.